

Image not found or type unknown



Notification de decision relative a attribution d une indemnité e

Par **tinou2b**, le **14/11/2013** à **15:14**

Bonjour.Je viens de recevoir de la SS la notification d indemnité en capital de 9 %, suite a une operation du nerf cutital du bras gauche(je suis gauchère)et déclarée inapte a mon boulot par la medecine du travailrnMa question est: Si je conteste ce taux de 9% au TCI , que peut il m arriverrnSi je demande plus peut on me faire rembourser la somme qu on va me donner. Je vais avoir 59 ans dans 2 mois Merci d avance . Bonne journée